

Tarifs Salles Municipales : Tarification applicable au 1^{er} Août 2021
(Délibération du Conseil Municipal du 13 Juillet 2021)

Catégorie A : Associations ayant leur siège social à Bordeaux ou qui possèdent une antenne locale à Bordeaux, à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général sous réserve que l'objet de l'occupation n'ait pas une vocation commerciale, syndicats et partis politiques, ambassades et consulats dans le cadre de leurs élections ainsi que les personnes morales de droit public suivantes, écoles, collèges et lycées publics situés sur le territoire de la commune de Bordeaux

Catégorie B :

- Associations non bordelaises à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général,
- Associations bordelaises dont les activités présentent un objet commercial

Catégorie C :

- Organismes publics,
- Entreprises bordelaises de l'ESS (SCIC, SCOP, label ESUS),
- Associations non bordelaises dont les activités présentent un objet commercial

Catégorie D : Sociétés privées, syndicats de copropriété

Tarif facturé en fonction de la durée de la location :

≤ 4 heures : ½ journée

Entre 4 et 8 heures : 1 journée

> 8 heures : 1 journée + ½ journée

Un montant de 50 euros de l'heure sera facturé, en sus du tarif de location applicable, dans les cas suivants :

- dépassement horaire
- nécessité d'un nettoyage complémentaire (dû à l'état de la salle après utilisation).

Un montant forfaitaire de 50 euros sera facturé, en sus du tarif de location applicable, pour toute casse, disparition de matériel et perte de clé.

Quartier 1 : Bordeaux Maritime									
Espaces	Effectif maximum	Journée				Demi-journée			
		A	B	C	D	A	B	C	D
Pont du Jour – Pierre Tachou									
Salle de spectacle	200	0	226	451	676	0	169	339	508
½ Salle de spectacle	100	0	136	270	406	0	91	182	271
Petite salle de réunion	30	0	23	47	70	0	17	35	52
Ecole Charles Martin		UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS							
Salle Polyvalente	100					0	20	31	NON
Ecole Vaclav Havel		UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS							
Salle polyvalente	147					0	20	31	NON

Quartier 2 : Chartrons – Grand Parc – Jardin Public									
Espaces	Effectif maximum	Journée				Demi-journée			
		A	B	C	D	A	B	C	D
Mairie de quartier Grand Parc									
Grande salle de réunion	200	0	94	188	282	0	69	139	208
3/4 Salle de réunion	150	0	70	141	211	0	52	104	156
1/2 salle de réunion	100	0	47	94	140	0	35	69	104
1/4 Salle de réunion	19	0	23	47	70	0	17	35	52
Gouffrand									
Salle de spectacle	230	0	86	169	255	0	57	113	170
Ecole Sousa Mendes		UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS							
Salle polyvalente	80					0	20	31	NON
Simone Noailles		FORFAIT POUR 2 Heures							
4 salles									
Chaque salle	30					0	20	31	45

Quartier 3 : Bordeaux Centre									
Espaces	Effectif maximum	Journée				Demi-journée			
		A	B	C	D	A	B	C	D
Athénée Joseph Wrésinski									
Amphithéâtre	475	0	339	676	1 015	0	226	453	679
Salles de réunion	20	0	18	38	56	0	12	24	28
Salles de réunion	25-35-45	0	23	47	70	0	18	35	53
Grande salle de réunion	80	0	38	73	111	0	30	57	87
Ecole Anatole France	UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 – FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS								
Salle polyvalente	80					0	20	31	NON
Ecole Paul Bert	UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS								
Salle polyvalente	45					0	20	31	NON
Ecole Albert Barraud	UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS								
Salle polyvalente	144					0	20	31	NON

Quartier 4 : Saint Augustin – Tausin – A. Dupeux									
Espaces	Effectif maximum	Journée				Demi-journée			
		A	B	C	D	A	B	C	D
Salle Saint-Augustin									
Salle polyvalente	200	0	136	270	676	0	91	182	271
½ Salle polyvalent	70 ou 30	0	68	136	406	0	46	91	136
Salle réunion	10	0	18	38	56	0	12	24	38
Amédée Larrieu									
Salle polyvalente	100	0	43	86	129	0	32	62	94
Quintin Loucheur									
Salle de spectacle	200	0	86	169	255	0	57	113	170
Salle de réunion	30	0	23	47	70	0	17	35	52
Ecole Loucheur	UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS								
Salle polyvalente	80					0	20	31	NON
Ecole Albert Thomas	UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 – FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS								
Salle polyvalente	134					0	20	31	NON

Quartier 5 : Nansouty – Saint-Genès									
Espaces	Effectif maximum	Journée				Demi-journée			
		A	B	C	D	A	B	C	D
Salle Nicole Vanrast									
Salle polyvalente	60	0	134	270	406	0	91	182	271
Ecole Deyries Sablières	UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS								
Salle polyvalente	80					0	20	31	NON
Ecole Jacques Prévert	UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS								
Salle polyvalente	114					0	20	31	NON
Ecole Somme	UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS								
Salle polyvalence						0	20	31	NON

Quartier 6 : Bordeaux Sud									
Espaces	Effectif maximum	Journée				Demi-journée			
		A	B	C	D	A	B	C	D
Son Tay									
Salle polyvalente	300	0	169	339	508	0	131	260	391
Salle réunion	10	0	23	47	70	0	17	35	52
Saumenude									
Salle polyvalente	50	0	48	98	145	0	36	72	108
Ecole Barbey	UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS								
Salle polyvalente	152					0	20	31	NON
Ecole Simone Veil	UNIQUEMENT DE 19 H00 à 22H00 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS								
Salle polyvalente	140					0	20	31	NON

Espaces	Effectif maximum (peut être réduit en fonction de l'aménagement et des activités autorisées simultanément)			Tarif en €							
				Journée				Demi-journée			
	Avec tables et chaises	Avec rangs de chaises	Debout	A	B	C	D	A	B	C	D
<u>Rez-de chaussée</u>											
Coursive entière	Selon aménagement réalisé		173	0	335	650	2000	0	185	358	1100
½ Coursive			86	0	168	325	1000	0	93	179	550
¼ Coursive			43	0	84	163	500	0	47	90	275
Café/Agora	57	114	114	0	250	480	1600	0	138	264	880
<u>1^{er} étage</u>											
Salle des Capucins	12	19	19	0	56	61	100	0	31	34	55
Salle Santé Navale	12	19	19	0	56	61	100	0	31	34	55
Salle de la Gare	12	19	19	0	56	61	100	0	31	34	55
Salle Saint Michel	18	30	30	0	62	67	120	0	35	37	66
Salle Sainte Croix	18	30	30	0	62	67	120	0	35	37	66
Salle des Remparts	20	36	36	0	65	71	135	0	36	40	75
<u>2^{ème} étage</u>											
Salle des Etoiles	160	220	220	0	335	650	1500	0	185	358	825

Quartier 7 : Bastide									
Espaces	Effectif maximum	Journée				Demi-journée			
		A	B	C	D	A	B	C	D
Maison Cantonale									
Salle de spectacle	312	0	136	270	406	0	91	182	271
Salle du Prétoire ou Bibliothèque	45 -25	0	23	47	70	0	17	35	52
Ecole Nuyens		UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS							
Salle polyvalente	116					0	20	31	NON

Quartier 8 : Caudéran									
Espaces	Effectif maximum	Journée				Demi-journée			
		A	B	C	D	A	B	C	D
Chartreuse Saint-André									
Salle polyvalente	230	0	136	270	406	0	91	182	271
Petite salle	20	0	23	47	70	0	17	35	52
Mairie de Quartier									
Salle polyvalente	80	0	70	142	212	0	54	108	162
Salle de réunion	50	0	23	47	70	0	17	35	52
Atelier du LABB	19	0	16	32	49	0	12	24	37
Ecole Raymond Poincaré		UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS							
Salle polyvalente	120					0	20	31	NON
Ecole Stéhélin		UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS							
Salle polyvalente	80					0	20	31	NON
Ecole Paul Lapie		UNIQUEMENT DE 19 H00 à 21H30 - FORFAIT 2H UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS							
Salle polyvalente	45					0	20	31	NON